

\_\_\_\_\_  
Date de Convocation

26/01/2022

\_\_\_\_\_  
Date d’Affichage

26/01/2022

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 16

Votants 18

**OBJET :**

**Déclassement sans  
enquête publique  
préalable d’un délaissé  
de voirie communale,  
Rue Verte  
-  
Modification**

L’an deux mille vingt-deux, le premier février à 19 h 00  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la  
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel  
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Philippe LAQUAY-PINSET,  
Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier  
GIRARD, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie  
DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Jean-Michel HAVEZ, Emilie  
VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Rénald DUREUX, Aurore  
PENNORS, Amandine TEYS

Absents ayant donné procuration : Gilles RONSE, Emmanuelle  
AUMARD

Secrétaire de séance : Amandine TEYS

\_\_\_\_\_  
Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération  
du 16 juin 2021 par laquelle il avait été décidé de déclasser le  
délaissé situé Rue Verte et spécifiant son prix de vente.

Afin de régulariser une erreur matérielle empêchant la  
perception du montant de la vente par le Comptable public,  
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, qui le valide à  
l’unanimité :

- D’acter que la vente se fera au prix de 4 175 €, totalisant la valeur de la parcelle estimée par les domaines et les frais de géomètre avancés par la commune et ayant permis à la collectivité de comptabiliser cette parcelle à l’actif
- De n’amener aucune autre modification aux autres termes de la délibération du 16 juin 2021.

Pour Copie Conforme

Le Maire,  
Michel DUPONT

